

ANNEE 2016

DELIBERATION N°

20160079

SEANCE PUBLIQUE DU 1^{ER} DECEMBRE 2016

Date de convocation : 25 novembre 2016

Date d'affichage : *7. decembre 2016*

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 17

Vote : 17 (dont 3 procurations)

Pour : 17

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BASSUSSARRY

L'an deux mille seize, le 1^{er} décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 novembre 2016, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Claude YAOUANC, Michel KLISZ, Hugues BIGE, Frédéric ETCHEGARAY, Francis DAVRIL, Pierre SORHAITS.

Mmes Chantal BONZON, Marie-Dominique GAY, Dominique GALLOT, Valérie RECART, Sophie DELETTRE, Brigitte ETCHEVERRY.

Ont donné pouvoir : M. Michel GOÏNY à M. Pierre SORHAITS, M. Philippe BIGOTEAU à M. Michel LAHORGUE, Mme Annie UHALDEBORDE à Mme Dominique GALLOT.

Absentes excusées : Mmes Emmanuelle DALLET et Dominique VIGIER.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL

**Objet : Subvention départementale pour
l'acquisition d'ouvrages pour l'association « les
mots s'animent »**

Le Maire explique à l'assemblée, que suite à la construction de la nouvelle bibliothèque et à une augmentation de sa capacité de stockage et par conséquent, des dépenses liées à l'acquisition de nouveaux ouvrages, une subvention a été accordée par le Département au profit de la commune.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention du même montant, soit 1 500,00€ à l'association « Les Mots s'animent », qui a engagé les dépenses liées à cette restructuration, et qui assure le fonctionnement de la bibliothèque, et ce, indépendamment de la subvention annuelle allouée.

Le Conseil Municipal,

- **APRES** avoir entendu l'exposé du Maire,
- **APRES** en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur Le Maire, de verser cette subvention de 1 500,00€ à l'association « les mots s'animent »,
- **PRECISE** que cette somme sera imputée sur le compte 6574,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Paul BAUDRY.

